

Annonce pour le recrutement d'un (01) Agent en Régulation

L'Agence Nationale des Ports (ANP) organise un concours pour le recrutement d'un (01) Agent en Régulation classé à la Catégorie « Maitrise », ayant le profil indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° du Poste	Affectation	Nombre de postes à pourvoir	Profil demandé
11-2025	Tan Tan	01	Formation : Titulaire d'un diplôme de technicien spécialisé ou technicien supérieur délivré par un établissement public ou privé reconnu équivalent (Bac+2). Spécialité : Géométrie, Topographie, Architecture, Urbanisme ou équivalent. Expérience : Souhaitable. Missions et attributions : (ci-joint, la fiche de poste) ; Age : Maximum 40 ans au 31/12/2025 ; Nationalité : Marocaine.

I. Dossier de candidature :

- Les pièces composant le dossier de candidature **scanné** sont les suivantes :
 - ↪ Une copie de la CNIE originale (Recto-verso) ;
 - ↪ Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé ;
 - ↪ Une copie du baccalauréat original (**à insérer au niveau de la rubrique « إضافة وثيقة »**) ;
 - ↪ Les attestations de travail justifiant l'expérience demandée et comportant obligatoirement **l'emploi occupé et la période de travail** (à insérer au niveau de la rubrique « الشواهد التي تثبت توفر المرشح على التجربة المهنية المطلوبة ») ;
 - ↪ Une copie du diplôme original Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur. **Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un établissement étranger accompagné de tous les documents réglementaires prouvant ladite équivalence (Décision d'équivalence, bulletin officiel,... : (à insérer au niveau de la rubrique « إضافة وثيقة ») ;**
 - ↪ Le dossier de candidature doit parvenir avant le **13 MAI 2025** à **23h 59min** ;
 - ↪ Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : <https://www.emploi-public.ma> . A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suite de la part de l'ANP.

II. Organisation du Concours :

- ↪ Le concours se déroulera en deux (02) épreuves (épreuve écrite et épreuve orale). Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve écrite sont éligibles à passer l'épreuve orale ;
- ↪ Les candidats retenus sur la base de la note moyenne des deux épreuves (écrite et orale), seront classés par ordre de mérite et dans la limite du nombre de postes à pourvoir ;
- ↪ La date et lieu du concours, la liste des candidats présélectionnés, la liste des candidats admis et la liste d'attente seront publiés sur les sites web : www.emploi-public.ma et www.anp.org.ma ;
- ↪ Les candidats admis seront également informés par e-mail.

NB :

- Les fichiers doivent être de type : PDF, JPG, PNG ;
- La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 (Mo) ;
- Le recrutement n'est définitif qu'après la production de tous les documents constitutifs du dossier administratif ;
- Pour plus d'informations concernant les modalités de candidatures en ligne, un guide d'utilisateur est disponible sur le lien suivant : www.depot.emploi-public.ma ;
- Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter la Direction Capital Humain à l'adresse suivante : candidatures@anp.org.ma .



Signé par Mustapha LHAMOUZ
 Directeur de la Régulation
 Agence Nationale des Ports
 A Casablanca le 23/04/2025

<https://wps03.anp.ma/check>




Signé par SOUMYA ROCHDI
 Directrice du Capital Humain
 Agence Nationale des Ports
 A Casablanca le 22/04/2025

<https://wps03.anp.ma/check>

